



L'édito décalé

d'Eric NERI

Rédacteur en chef
edito@nicematin.fr

Ils ont leur mot à dire

« **INÉLIGIBILITÉ** » ET « Anticonstitutionnellement » font la conversation après la décision du tribunal concernant Marine Le Pen.

- **Inéligibilité** : je ne suis pas le mot le plus long du dictionnaire mais, cette semaine, j'ai écrasé la concurrence lexicale. Les politiques et les commentateurs n'avaient que moi à la bouche. Pour Marine Le Pen, qui m'a pris au pied de la lettre, le compte est bon.

- **Anticonstitutionnellement** : j'ai été impressionné par ton duo avec « exécution provisoire ». Mais je n'ai pas dit mon dernier mot, j'attends la prochaine décision du Conseil constitutionnel pour entrer en scène.

- **Inéligibilité** : nous essayons les critiques de ceux qui voient dans les tribunaux et les cours, des instances s'arrogeant de plus en plus de pouvoirs au détriment des élus et des citoyens. Le Conseil constitutionnel qui a élargi son champ de compétences au fil des années, la primauté du droit européen sur le droit national... : autant d'évolutions qui passent mal.

- **Anticonstitutionnellement** : ce que je n'ai pas entendu, il y a quelques mois, quand plusieurs articles de la loi immigration ont été déclarés anticonstitutionnels !

- **Inéligibilité** : je constate que ce sont les mêmes qui critiquent l'État de droit et dénoncent le supposé laxisme de certains juges lorsqu'il s'agit de crimes ou de délits et qui ont cette fois pointé du doigt leur sévérité.

- **Anticonstitutionnellement** : je m'inquiète pour « exécution provisoire », bien malmenée cette semaine. Eric Ciotti veut lui faire la peau. Il déposera une proposition de loi en ce sens.

- **Inéligibilité** : je n'ai pas un caractère suspensif dans l'attente d'un appel, contrairement au reste de la peine prononcée. Je comprends que cela puisse en troubler certains, comme dirait François Bayrou. D'autant que la personne visée est, selon les sondages, la favorite de la prochaine présidentielle.

- **Anticonstitutionnellement** : c'est le législateur qui a fait la loi, libre à lui de la réviser s'il le juge utile. Rien n'empêche également d'avoir recours au référendum. La décision du peuple est souveraine et le Conseil constitutionnel n'a, dans ce cas, pas son mot à dire. Ça me fera des vacances.



Marine Le Pen lors de son arrivée au tribunal à Paris, lundi. PHOTO AFP

Catapultage d'un Rafale Marine équipé d'un missile ASMP-A. Cette image, prise en 2019 sur le *Charles de Gaulle* lors d'un exercice, est la dernière photo connue de l'arme nucléaire embarquée sur le porte-avions. PHOTO SÉBASTIEN CHENAL - MARINE NATIONALE



FAIT DU JOUR

Défense La Force aérienne nucléaire (FANu), un des piliers de la dissuasion, peut mettre en œuvre « la bombe » à partir du plus grand port militaire d'Europe. Enquête.

Toulon au cœur de la dissuasion nucléaire

PAR MATHIEU DALAINE / MDALAIN@NICEMATIN.FR

UN COUP DE FIL du ministère des Armées le dimanche soir, des conversations discrètes au fond d'un café, des promesses d'anonymat, des mails de refus polis, des silences gênés ; des « je ne sais pas », « je ne vous le dirai pas », « personne ne répondra à ça... » Si certains en doutaient, la dissuasion nucléaire – cette volonté de faire peur à l'adversaire pour prévenir une guerre, en affichant sa capacité à lui infliger des destructions colossales avec la bombe atomique – n'est pas un sujet comme un autre. Et chercher à gratter des informations sur la question, c'est s'attaquer à un dossier dont bien des aspects sont classifiés.

« Compte tenu de l'actualité », la Marine nationale n'a pas souhaité répondre « tout de suite » à nos interrogations. Compte tenu de l'actualité, il nous a semblé au contraire intéressant de rappeler (sans trahir le secret-défense) que la base navale de Toulon accueille le centre opérationnel



de la Force aérienne nucléaire (FANu), un des trois piliers de notre dissuasion. Ainsi que son vecteur : le porte-avions *Charles de Gaulle*. Autrement dit, dans le cas d'un conflit où la France devrait utiliser (ou menacerait de le faire) l'arme la plus puissante de l'Histoire, que seuls neuf états possèdent⁽¹⁾, la capitale du Var se retrouverait de facto au centre du monde.

La FANu, cette inconnue

Le grand public connaît généralement les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE). Ces monstres d'acier basés à Brest patrouillent en permanence, « dilués » dans la mer, le ventre plein de missiles M51 capables de rayer un pays de la surface du

globe en quelques minutes. En plus de cette Force océanique stratégique (FOST), les curieux savent que la dissuasion française comprend aussi une composante aéroportée. Elle est constituée des Forces aériennes stratégiques de l'armée de l'Air et de l'Espace (FAS), ainsi que – on y arrive – de la Force aérienne nucléaire de la Marine (FANu).

« La FANu souffre d'un déficit de notoriété, ce qui peut sembler paradoxal pour un acteur dont la visibilité doit être un atout », reconnaissait l'an dernier, dans une publication officielle sur le sujet, le capitaine de vaisseau (CV) Didier Chastel, adjoint au chef de la division FANu. En effet, y compris dans les rangs des militaires toulonnais, nombreux sont ceux qui ignorent qu'une telle force existe. Ou qui méconnaissent son fonctionnement.

La bombe embarquée à bord du *Charles de Gaulle*... ou pas

On parle pourtant là d'une



Activable sur ordre, le centre d'opérations dédié de la Force aéronavale nucléaire (Cofanu) se situe dans le fort de Six-Fours. PHOTOS DOC VAR-MATIN



Le porte-avions Charles de Gaulle, basé à Toulon, est chargé de catapultier le raid nucléaire, via les Rafale.

lon de nuit, dans un semi-remorque escorté par les gendarmes du GSAN», nous assure un marin. « Il peut arriver par la terre, mais ce n'est pas le moyen le plus sûr », nous glisse, à l'inverse, un amiral à la retraite. Par hélicoptère, alors ? « Tout est possible. Ne comptez pas sur moi pour vous faire des révélations... »

Un capitaine de frégate, « pas dans le secret des dieux », dit avoir assisté à l'événement. De loin... « C'était le bordel dans la base navale. On ne nous a rien expliqué mais des pompiers aux démineurs en passant par les fusiliers, tous les moyens étaient mis en alerte et réquisitionnés pour parer à un cas non conforme. »

Une chose est sûre : la bombe n'est pas conservée à demeure en bord de rade, avec les armes conventionnelles stockées dans la zone de la pyrotechnie. Et lors des « transports sensibles » depuis Istres, le missile et l'ogive nucléaires voyagent séparément. Une fois à bon port, ils seraient chargés directement sur le porte-avions : les deux parties n'étant assemblées qu'au moment de l'installation de l'arme sous le Rafale.

Un centre opérationnel dans le fort de Six-Fours

À terre, c'est l'amiral commandant la force d'action navale (Alfan), entouré d'un état-major spécifique qui a les responsabilités de piloter la force nucléaire. Le centre d'opérations de la FANu est localisé dans un site dédié, situé dans le très secret fort de Six-Fours. C'est de là que seraient relayés les ordres venus du sommet de l'État. Ces installations rénovées il y a cinq ans, où notre imagination dessine un gros téléphone à touches, n'ont été visitées par aucun journaliste.

Reste que la FANu n'a pas vocation à se mettre en alerte tous les quatre matins. « C'est une force non-permanente bien qu'activable à tout moment – en dehors des périodes d'indisponibilité du porte-avions », avait spécifié l'ancien chef d'état-major de la Marine, Bernard Rogel, en 2014. François Hollande, alors président de la République, avait, lui, évoqué au sujet de la composante marine aéroportée, une aptitude à « donner, en cas de crise majeure, une visibilité à notre détermination à nous défendre, évitant ainsi un engrenage vers des solutions extrêmes. » En d'autres termes, dans la grammaire nucléaire, la FANu ne met pas en danger les populations ; elle les protège. ■

1. États-Unis, Russie, Royaume-Uni, Chine, Pakistan, Inde, Corée du Nord, Israël et France.

À quoi ressemble la bombe nucléaire ?

LES DERNIÈRES PHOTOS officielles d'un Rafale Marine équipé d'un ASMP-A remontent à 2019. Sur cette magnifique série d'images, capturées à l'aube sur le pont du porte-avions Charles de Gaulle par un photographe de la Marine nationale, brille la pointe métallique et effilée du missile air-sol moyenne portée amélioré, à tête nucléaire. Une arme redoutable, particulièrement furtive, développée par la société MBDA et en service depuis 2009.

Si ses caractéristiques exactes sont évidemment « classifiées », les spécialistes estiment que ce missile de 840 kg pour 5,4 mètres de long pourrait emporter une charge utile de 300 kilotonnes à 500 km. Soit 20 fois Hiroshima. Le tout, à une vitesse variant de Mach 2 (2 400 km/h) à Mach 3 (3 600 km/h), grâce à son statoréacteur. Son coût à l'unité avoisinerait les 15 millions d'euros.

Le successeur de l'ASMP-A, l'ASN4G devrait équiper les futurs Rafale en 2035. Il s'agirait d'une variante hypersonique (plus de 6 000 km/h) pouvant changer de direction, afin d'éviter d'être interceptée. ■



“On ne sait jamais si l'arme nucléaire est à bord”

L'AMIRAL

JEAN-LOUIS LOZIER

La gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires se doit d'assurer le contrôle de l'arsenal nucléaire français. Elle est notamment responsable des « transports sensibles »

PHOTO DOC M.N.



Une arme pas comme les autres

L'AMIRAL PASCAL AUSSEUR est directeur général de la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques (FMES). Cet ancien préfet maritime nous explique l'importance de la Force aéronavale nucléaire (FANu).

Quelle est la différence entre la FANu et la FOST, par exemple, qui peut lancer l'arme nucléaire via les sous-marins lanceurs d'engins ?

La FANu, c'est la partie de la dissuasion nucléaire qui permet

d'éviter le tout ou rien. Elle fait passer le message à l'adversaire qu'on ne plaisante pas. Que s'il touche à nos intérêts stratégiques, les choses sérieuses vont commencer. Pour cela, à l'inverse des SNLE, il faut que la menace soit visible, que le porte-avions apparaisse, que les avions décollent.

C'est quoi « les choses sérieuses » ?

C'est une façon de dire : « Ne touchez pas à nos intérêts car, en retour, je peux vous faire mal sans commune mesure. Rien ne justifie les souffrances que je suis capable vous infliger avec les SNLE et leur puissance de feu effroyable ». Il s'agit d'une logique de la peur basée sur des armes de destruction massive.



La FANu permet d'éviter le tout ou rien ; d'expliquer à l'adversaire qu'on ne plaisante pas.

PASCAL AUSSEUR, DIRECTEUR DE LA FONDATION MÉDITERRANÉENNE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES (FMES)

Le porte-avions sert à faire peur ?

En quelque sorte. La FANu donne aux politiques un peu plus de flexibilité pour monter en gamme dans la crédibilité de notre posture. La démonstration de force est graduée. Cela peut aller jusqu'à une frappe d'avertissement. Cette souplesse d'emploi permet d'éviter le recours aux SNLE. Eux, ils sont cachés dans les océans. Personne ne sait où ils se trouvent. Si on détruit notre pays, ils peuvent encore riposter. C'est la frappe en second. Et c'est « Armageddon » : une capacité de représailles complètement hors de proportion de ce que l'adversaire peut imaginer.

Pour ce qui est d'envoyer des signaux visibles à l'ennemi, il y a déjà les forces aériennes stratégiques. Qu'apporte de plus la FANu ?

C'est une corde supplémentaire à notre arc. Ça nous donne de la souplesse d'utilisation. De l'allonge aussi, puisque le porte-avions, placé sous haute protection de son groupe aéronaval, peut faire 1 000 km par jour, voire être repositionné.

La dissuasion nucléaire a-t-elle vraiment du sens ?

C'est simple : si l'Ukraine avait eu la bombe, la Russie ne l'aurait pas attaquée. Il faut réapprendre à faire peur dans un monde de plus en plus agressif. ■

« capacité opérationnelle unique au monde », toujours dicit le CV Chastel. Elle repose sur l'association du missile air-sol moyenne portée amélioré (ASMP-A) à tête nucléaire et du Rafale, projeté depuis le porte-avions Charles de Gaulle. Dans les faits, il faut une décision du président de la République pour que le bateau quitte le port de Toulon avec une ou plusieurs bombes à son bord. Le cas échéant, les avions de chasse équipés d'ASMP-A sont ensuite susceptibles d'être catapultés depuis le navire amiral de la flotte française, afin d'aller frapper l'ennemi.

Précision de taille : « Lorsqu'il appareille pour un exercice ou une mission, on ne sait jamais si le porte-avions emporte l'arme nucléaire », explique l'amiral Jean-Louis Lozier, ancien chef de la division Forces nucléaires de l'état-major des Armées. « C'est notamment sur cette ambiguïté, maintenue volontairement, répétée régulièrement, qu'est basée une partie de notre dissuasion. » Les 42 000 tonnes de diplomatie méritent bien leur nom.

Un ex-officier du Charles confie toutefois que la présence ou non, sur le navire, d'hommes de la discrète gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires (GSAN) peut livrer quelques « indices » à l'heure de larguer les amarres. « Mais à part eux, le pacha et l'amiral commandant le groupe aéronaval, peu de marins savent. L'équipage connaît juste l'existence de ce local à l'intérieur du bateau, dans lequel personne ne rentre ». Une soute à munitions ultra-sécurisée.

Comment l'arme arrive-t-elle à Toulon ? Mystère

Le mode d'embarquement du fameux missile demeure tout aussi mystérieux. « Il arrive à Tou-